



Relevé de votre Livret A - n° 1

Relevé édité le 15 janvier 2016

Vos Comptes 24h/24 | Votre identifiant : 3543199238
 > Internet⁽¹⁾, appli tablette et mobile⁽²⁾
 > Serveur vocal : 09 69 39 36 39⁽³⁾

60150232 007827 03016 75900 PAR O



Votre Service Clients | > Téléphone : 36 39⁽⁴⁾
 > Courrier : LA BANQUE POSTALE
 75900 PARIS CEDEX 15
 > Messagerie depuis votre Espace Client⁽¹⁾

MME THOMAS ANNE MARIE
67 BOULEVARD EXELMANS
75016 PARIS

Votre conseiller | Prendre un rendez-vous
 > Téléphone : 09 69 39 00 01⁽³⁾

La loi Eckert sur les comptes bancaires inactifs, applicable depuis le 01/01/2016, impose désormais aux banques d'informer leurs clients de toute inactivité prolongée sur leurs comptes. Après 10 ans sans opération, ni contact de leur titulaire avec leur banque, les comptes inactifs devront également être clôturés, et les soldes des comptes seront déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations. Pour plus d'information, rendez-vous sur labanquepostale.fr⁽¹⁾.

Situation de votre Livret A n° 075 9180271 X

IBAN : FR36 1001 1000 2007 5918 0271 X37 | BIC : PSSFRPPCNE

Votre nouveau solde au 14/01/2016

+ 23 143,04 €

Vos opérations

Date	Opération	Débit (€)	Crédit (€)	Soit en francs
	Solde précédent au 14/12/2015		22 949,04	
31/12	INTERETS ACQUIS POUR 2015		194,00	+ 1 272,56
	Total des opérations		194,00	
	Nouveau solde au 14/01/2016		23 143,04	+ 1 151 808,39

Bon à savoir

Rappel du message diffusé sur les relevés à dater de mi-novembre 2015 : les conditions générales des livrets (Livret A, LDD, LEP et Livret Jeune) évoluent à compter du 15/02/2016.

Vous pouvez obtenir les nouvelles conditions générales auprès de votre conseiller en bureau de poste, auprès du 3639⁽⁴⁾ ou sur votre espace client Internet (sur labanquepostale.fr)⁽¹⁾.

L'absence de contestation écrite à compter de cette communication dans un délai de 2 mois vaut acceptation des modifications. Vous avez la possibilité de refuser ces modifications et de dénoncer le contrat selon les modalités prévues dans les conditions générales.

(1) Coût de connexion selon le fournisseur d'accès. (2) Coût de connexion et de communication selon le fournisseur d'accès ou l'opérateur de téléphonie mobile. (3) Prix d'un appel local. (4) Service 0,15 € / min. + prix d'un appel.
 1 € = 6,55957 FRF.

Il vous est conseillé de conserver ce relevé.